

Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DNMADe)

Mention Objet
Parcours Marqueterie contemporaine



Objectifs de la formation

Le marqueteur prépare et applique, par collage, sur des surfaces de bois des motifs ornementaux découpés dans différents matériaux (bois précieux, écaille, corne, nacre...).

Il incruste ensuite les éléments, conformément au patron de la réalisation. La marqueterie s'applique au mobilier, mais aussi aux instruments de musique, tableaux, panneaux décoratifs..

Le DNMADE mention Patrimoine parcours "Création et expérimentation en marqueterie" forme les étudiants à la conception et à la réalisation artisanale ou semi-industrielle de décors applicables à des objets, du mobilier ou des espaces intérieurs. Elle s'oriente vers la maîtrise d'un répertoire de gestes techniques, la découverte et l'exploration de matériaux traditionnels et innovants ainsi que la pratique des outils de conception (CAO et DAO).

Les méthodes de projet sont basées sur la construction expérimentale des connaissances, certains s'appuyant sur des partenariats avec des professionnels.

Durée de la formation

Cette formation dure 3 ans et mène à un diplôme niveau II valant grade de Licence, Bac + 3.

Conditions d'admission, niveau requis

Après un diplôme de niveau IV (Bac) lié à l'ameublement ou tout autre diplôme de niveau IV. Avoir un bagage artistique ou technique (CAP dans la spécialité) est un atout. Candidature sur la plateforme Parcoursup.

L'admission est prononcée sur proposition de la commission chargée d'étudier chaque dossier et éventuellement à la suite d'un entretien.

Qualités requises

Précis, organisé, minutieux, et autonome le marqueteur doit avoir une sensibilité artistique, un sens de l'harmonie et une curiosité des matériaux lui permettant de concevoir des motifs ainsi que des objets marquetés. Le dessin est au centre du métier ; sa pratique est essentielle.

Insertion professionnelle

- Artisanat d'Art ou titre d'Artisan créateur
- Industrie du luxe
- Bureau de conception (PME/PMI/Grandes entreprises) -Médiation culturelle
- Enseignement / Recherche

Poursuite d'études possible

Poursuite d'études de niveau II (Master, DSAA, Ecole Nationales d'Art)

- MASTER universitaire
- Écoles Supérieures d'Arts Appliqués du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche;
- Écoles Supérieures d'Arts du Ministère de la Culture.

Horaires hebdomadaires

Sur les 3 années, moyenne de 30h/semaine réparties entre 3 groupes disciplinaires : 4 à 5h d'enseignements généraux / humanités

(lettres, philosophie, sciences humaines et culture artistique). 6 à 10h

d'enseignements transversaux

(outils d'expression, langages numériques, matériaux, langues vivantes et gestion). 11h à 16h d'enseignements pratiques et professionnels (ateliers de création et pratique professionnelle).

Epreuves d'examens

Validation des Unités d'Enseignement (UE) par un jury à la fin de chaque semestre. Soutenance de mémoire en fin de semestre 5.

Soutenance du projet d'étude en fin de semestre 6.



Lycée des métiers d'art, du bois et
de l'ameublement

Rue André-Charles BOULLE BP 53 31250
REVEL

Tel: 05 61 83 57 49

Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr

Site : <http://ameublement-revel.entmip.fr>